


information
Développement et dynamisation de l'information
dynamisation



Validation des Acquis de l'Expérience

Réunion des Points Relais Conseil
Limoges • vendredi 23 novembre 2007



Réalisé par le service Documentation
de Prisme-Limousin
Le Carré Jourdan / 13 cours Jourdan
87000 Limoges
tél : 05 55 10 00 38

Tous les documents signalés dans cette synthèse bibliographique sont archivés au service documentation de Prisme Limousin et alimentent une base de données permettant des recherches rétrospectives et thématiques.

Ils sont disponibles en prêt.

Le service Documentation

Prisme Limousin dispose d'une bibliothèque de plus de 5000 ouvrages et de revues spécialisées sur l'emploi, la formation, la pédagogie, les métiers et la lutte contre l'illettrisme.

Les services

- .: Recherche documentaire thématique sur des ouvrages, des dossiers, des articles, des textes juridiques, lors d'une visite, d'un appel, d'un courrier (postal ou électronique)
- .: Réalisation de bibliographie à la demande
- .: Accueil de groupes

Le prêt

- .: Prêt gratuit de 3 ouvrages par lecteur pour une durée de 3 semaines, et/ou 3 revues pour 1 semaine.
- .: Possibilité de prêt par courrier pour les personnes éloignées de Limoges ou ne pouvant se déplacer dans la capitale régionale.

Contact

Véronique Lornac veronique.lornac@prisme-limousin.fr
Virginie Chatillon virgine.chatillon@prisme-limousin.fr

Tél. 05 55 10 00 38

Accueil

Mardi : 14h-17h30
Mercredi: 9h-12h; 14h-17h30
Jeudi : 14h-17h30
Vendredi : 14h-16h
En dehors de ces horaires, uniquement sur rendez-vous.

Les réalisations

- .: Revue de presse nationale et régionale hebdomadaire (disponible sur www.prisme-limousin.fr)
 - .: Bulletin bibliographique mensuel (disponible sur www.prisme-limousin.fr)
-

Les ouvrages disponibles

Réf. 3709

Penser la relation expérience-formation

Sous la direction de Hélène Bézille et Bernadette Courtois

Cet ouvrage traite des relations entre expérience et autoformation à partir du regard croisé de chercheurs aux postures épistémologiques et professionnelles diverses.

CHRONIQUE SOCIALE, collection Pédagogie / Formation - 2006 - 256 p. (Cote : IFR176)

Réf. 3700

VAE : faux-semblants ou vraies qualifications ?

Dossier coordonné par Philippe Crognier, directeur projets-recherche à la Sauvegarde du Nord

La première section de la revue met en avant les mesures appliquées aux diplômés du secteur social et tente d'explorer les chemins menant à la VAE. La deuxième développe un point de vue optimiste sur l'accompagnement des candidats pour l'obtention, par la VAE, des diplômes délivrés par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Il est aussi question de modélisation des activités et de l'ergonomie dans les situations de travail. La troisième section rassemble deux témoignages de candidats à la VAE.

BAUNAY Yves, BEAUFORT Philippe, BOUCHER Julie

Institut régional du travail social du Languedoc-Roussillon, collection Le Sociographe : recherches en travail social, n°24 - 2007 - 128 p. (Cote : IFR175)

Réf. 3682

La validation des acquis de l'expérience au service des entreprises et des salariés

Le fascicule Décryptage du groupe BPI est consacré aux démarches de validation des acquis de l'expérience à travers trois problématiques : les auteurs font le point sur l'intérêt pour l'entreprise, sur les conditions de réussite ainsi que les démarches et les étapes de la VAE.

ROY Bénédicte, VOIRY Serge

BPI, collection Décryptage : comprendre pour agir - 2007 - 14 p. (Cote : IFR174)

Consultation du document : [Groupe BPI](#)

Réf. 3614

VAE, mode d'emploi

Ce document offre un tour d'horizon sur la mise en application de la VAE, illustré d'exemples concrets et de témoignages : identifier les cinq étapes de la VAE, connaître les certifications accessibles, mettre en oeuvre la VAE dans l'entreprise, le financement.

Réseau France Opcareg

Réseau France Opcareg, 2007 - 33 p. (Cote : IFR173)

Consultation du document: [Réseau france Opcareg](#)

Réf. 3600

La validation des acquis de l'expérience : la reconnaissance d'un nouveau droit

Sous la direction de Frédéric Neyrat

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est présentée par ses promoteurs comme un dispositif correcteur des inégalités de formation initiale et continue, comme le moyen de prendre en compte d'autres apprentissages que les seuls apprentissages scolaires, comme un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle s'inscrit dans le cadre du nouveau droit à la formation tout au long de la vie et des projets de sécurité sociale professionnelle. Le gouvernement vise à augmenter rapidement le nombre de ses bénéficiaires et chacun en appelle au développement de cette voie alternative d'accès aux diplômes. Les contributions réunies dans l'oeuvre croisent les regards disciplinaires sur ce qui est un dispositif juridique, une politique

publique et une pratique sociale.

Collectif d'auteurs

Editions du Croquant, collection Champ social - 2007 - 477 p. (Cote : IFR172)

Réf. 3585

Validation des acquis de l'expérience : du droit individuel à l'atout collectif

Rapport n° 2005-067 présenté par Danielle Vilchien, Thomas Audige, Jean Debeauvais et Patrick Segal, membres de l'Inspection générale des affaires sociales

S'interrogeant sur la façon de renforcer le dispositif de la VAE, les auteurs du présent rapport analysent tout d'abord le rôle national de certificateur des deux ministères sociaux, dans le nouveau contexte créé par la loi de janvier 2002. Ils évaluent le dispositif de validation des demandes de VAE mis en place provisoirement dans chaque région par les deux ministères sociaux. Ils analysent l'articulation entre le droit individuel à la VAE et l'action collective s'inscrivant sur le terrain, par le dialogue social, dans les politiques publiques de l'emploi et de l'égalité des chances. Sont résumées, en fin de rapport, les actions proposées pour faire passer la VAE à une nouvelle phase de développement, passant du droit individuel, reconnu depuis 2002, à l'émergence d'un "atout collectif", pour l'économie et la société.

Inspection générale des affaires sociales IGAS - 2005 - 141 + 50 p. (Cote : IFR171)

Consultation du document : [Rapport VAE](#)

Réf. 3582

Gagner en compétences pour gagner en compétitivité : étude sur les pratiques de VAE dans les entreprises industrielles et de services à l'industrie

L'étude a ainsi trois objectifs : établir un état des lieux de la mise en oeuvre du dispositif de la VAE, en comprendre les finalités recherchées, mettre en évidence les moteurs incitatifs comme les freins de l'utilisation de la VAE ; déceler les opportunités et les moyens d'étendre le dispositif à un plus grand nombre d'entreprises ; préparer la communication et l'accompagnement éventuel à mettre en place.

PETTE Xavier, DEVIN Charlotte

Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, IOTA Management, 2005 - 106 p. (Cote : ENP415)

Consultation de la synthèse de l'étude : [Ministère de l'industrie](#)

Réf. 3578

Les travailleurs handicapés et la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Ce dossier professionnel constitué de recueil d'articles, de travaux d'études, d'éléments bibliographiques, est organisé dans le respect de la diversité des points de vue et des opinions des différents auteurs.

CTNERHI

AFPA-CNTH

CTNERHI, collection Dossier professionnel documentaire n°20 - 2006 - 97 p. (Cote : PUH270)

Réf. 3540

Premiers éclairages sur la réforme de la formation professionnelle

Rapport coordonné par Jean - François Dumont et sous la direction de Pierre Le Douaron

Ce document dresse un bilan d'étape de la réforme du système de formation professionnelle. Ce rapport se compose d'une note de synthèse présentant les éléments de dynamique de la réforme et les questionnements qui restent à ce jour en suspens, et de différentes fiches détaillant l'analyse sur chacun des points clés de la réforme : bilan de la négociation collective, DIF, contrats de professionnalisation, VAE et décentralisation.

Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle, 2006 - 64 p. (Cote : SYL519)

Consultation du document : [Premiers éclairages sur la réforme de la formation professionnelle](#)

Réf. 3535

Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins?

Les deux premières parties de ce document proposent une synthèse des mécanismes supposés être à l'origine des écarts d'accès à la formation, notamment à la lumière de différents travaux de ces cinq dernières années, mais également à partir de travaux originaux. Deux publics sont distingués : les salariés d'une part, les personnes sans emploi de l'autre. Enfin la troisième partie détaille la validation des acquis de l'expérience introduite par la loi de modernisation sociale, le droit individuel à la formation (DIF) et enfin la possibilité donnée aux entreprises et aux salariés d'organiser les formations en dehors du temps de travail, deux dispositions introduites par l'accord national interprofessionnel de septembre 2003 et reprises par la loi sur la formation professionnelle promulguée en mai 2004. L'objectif est de situer leur efficacité supposée au regard des mécanismes présentés dans les parties précédentes.

*BONAITI Camille, POMMIER Patrick, ZAMORA Philippe, FLEURET Aurore
DARES, collection Document d'études, n°116 - 2006 - 27 p. (Cote : SYD518)*

Consultation du document : [Document d'études](#)

Réf. 3504

Logiques d'accès à la VAE et parcours de validation

Ce document présente tout d'abord une typologie des logiques d'accès à la VAE permettant d'explicitier les liens entre les attentes et motivations des candidats et leurs trajectoires professionnelles. Il permet ensuite d'identifier les points d'achoppements qui, dans les parcours de validation, peuvent produire des interruptions de parcours ainsi que les ressources que les candidats doivent mobiliser pour mener à terme la démarche. Pour finir, il formule des préconisations à partir d'une synthèse de ces points critiques et des facteurs de réussite identifiés. L'ensemble de l'analyse est soutenu par de nombreux récits qui rendent compte des objectifs individuels, des conditions de réalisation de la démarche de VAE, des différentes formes d'intervention des acteurs mobilisés ainsi que de la nature des ressources employées par les candidats dans leur parcours.

*MORIN Christine, KOGUT-KUBIAK Françoise, PERSONNAZ Elsa, QUINTERO Nathalie, SECHAUD Frédéric
CEREQ, collection Relief n°12, Série Rapports du Céreq - 2006 - 114 p. (Cote : IFR167)*

Réf. 3444

VAE informer, conseiller, accompagner : guide à destination des professionnels de l'emploi, de la formation et de l'orientation

Ce guide pratique et méthodologique a été conçu pour les professionnels de l'orientation, de l'emploi, de la formation et de la gestion des ressources humaines. Il apporte des outils concrets pour faciliter les entretiens et un schéma directeur d'une trajectoire en neuf étapes. Chaque étape est déclinée en objectifs visés, activités à réaliser par le professionnel et le candidat, compétences à mobiliser par le professionnel et le candidat. Il a trois grandes fonctions : expliquer et illustrer la VAE, situer théoriquement la VAE dans les trois fonctions spécifiques que sont l'information, le conseil et l'accompagnement, donner des outils destinés à préparer et mener les entretiens.

*PRETERRE DESHAYES Nathalie
CIBC Charentes et Vienne
Qui Plus Est, 2005 - 162 p. (Cote : IFR165)*

Réf. 3439

La validation des acquis de l'expérience : un analyseur des évolutions du droit de la formation professionnelle

Rapport de recherche pour la Dares

Ce rapport de recherche s'inscrit dans un programme de travail sur les évolutions du droit de la formation professionnelle lancé par la Dares. La problématique est centrée plus particulièrement sur les questions de l'accès au dispositif de la VAE (connaissance des nouvelles dispositions, conditions d'accès à la formation, type de reconnaissance attendue...) ainsi que sur les conditions de mise en oeuvre effective de ce droit (conditions de réappropriation de la procédure, compétences et ressources sociales, sans doute inégalement distribuées, mobilisées à l'occasion d'une démarche de VAE, rôle de l'accompagnement...). Le terrain choisi est celui de la VAE à l'université.

Après une introduction méthodologique, une partie de cette étude, centrée sur les trajectoires des candidats, met à jour des parcours de reconnaissance. La troisième partie revient sur les écarts entre les objectifs du dispositif de VAE, fondé sur l'idée de la deuxième chance, et leur condition de réalisation. Les auteurs s'intéressent également à l'accompagnement des candidats.

*JACQUES Marie-Hélène, LAMY Yvon, MARCHAN Francis, NEYRAT Frédéric
CRESOC [Groupe de recherches sociologiques], Université de Limoges, 2006 - 134 p. (Cote : IFR164)*

Réf. 3430

Les entreprises et les acteurs socio-économiques face à la VAE : actions, projets, animations des Cellules Régionales Inter-Services (CRIS)

Sous la coordination de Anne Massip et de Christophe Croze

Ce document est issu d'un groupe de travail interrégional piloté par Sylvie Boursier de la DGFEFP de janvier à décembre 2005 dans le cadre d'une réflexion sur des actions conduites par les CRIS avec des acteurs socio-économiques. Toutes les actions sont capitalisées dans ce document.

2006 - 38 p. (Cote : IFR163)

Réf. 3360

Certification et validation pour les emplois dans les services. Repères.

Ce document sur la certification et la validation des acquis vise à procurer une instrumentation aux professionnels chargés d'apporter un appui aux jeunes et aux employeurs impliqués dans le programme "nouveaux services-emplois jeunes". Ces informations recensent les possibilités de certification et de validation d'acquis et elles comprennent : - une information générale par ministère sur les dispositifs mis en place pour délivrer leurs certificats. - une analyse globale de l'offre de certification par thème. - une information thématique permettant un recensement synthétique de l'offre de certification.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES DU TRAVAIL DE LA SOLIDARITE, 2004 - 163 p.

Réf. 3254

La validation des acquis de l'expérience à l'Education nationale

Rapport à monsieur le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Chargé d'analyser "la mise en oeuvre de l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie par l'éducation nationale", le groupe de travail composé de six IGAENR et de sept IGEN a établi un protocole d'enquête à renseigner par les autorités académiques, complété par les observations effectuées dans 22 académies. Le rapport, élaboré à partir des informations recueillies et des observations pratiquées, s'ordonne en cinq parties : le contexte national et son évolution depuis 1992 ; la VAE à l'éducation nationale ; la gestion du dispositif ; le bilan de la VAE ; les préconisations.

PIGEASSOU Jean, VIMONT Daniel

Inspection générale de l'administration de l'Education et de la Recherche, Ministère de l'éducation nationale, collection Rapport, 2005-11 - 2005 - 50 p. (Cote : IFR151)

Consultation du document : [Rapport VAE à l'Education nationale](#)

Réf. 3253

VAE, quand l'expérience se fait savoir : l'accompagnement en validation des acquis

L'ouvrage suit le chemin parcouru par le candidat à la validation de ses acquis, depuis l'information sur le cadre réglementaire jusqu'à la décision du jury dont la méthode de travail est également définie. Il montre comment cette démarche constitue un authentique processus d'autoformation par lequel le candidat change le regard qu'il porte sur son expérience. C'est un guide pour les accompagnateurs, les membres de jurys mais aussi les formateurs pour adultes et les candidats eux-mêmes.

LAINE Alex

ERES, collection Trames - 2006 - 295 p. (Cote : IFR162)

Réf. 3241

VAE : quand l'expérience vaut le diplôme

Cet ouvrage explique quelles conséquences engendre la possibilité de diplômer l'expérience créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, ce que dit exactement la loi, quelles procédures suivre, comment répondre efficacement à une demande de VAE que l'on soit une institution scolaire, une entreprise, un organisme de formation ou un demandeur et comment introduire le dispositif en entreprise.

ADJAS Sofia

Demos, collection Les pratiques Demos - 2006 - 168 p. (Cote : IFR159)

Réf. 3240

Réussir sa démarche de VAE : monter le dossier, passer l'entretien

Ce guide méthodologique s'adresse à tous ceux qui envisagent de faire reconnaître leurs acquis professionnels ou personnels. Il a pour objectif de répondre aux questions que se posent les candidats au moment d'entreprendre une démarche VAE.

JOSSE Cécile

Dunod, 2006 - 220 p. (Cote : IFR160)

Réf. 3219

VAE aide - soignant : module de formation obligatoire : Validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du DPAS

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet aux professionnels ayant travaillé entre 3 et 5 ans dans un établissement sanitaire et social ou chez un particulier et justifiant donc de compétences dans le domaine paramédical (soins d'hygiène et de confort) de se présenter au diplôme professionnel d'aide - soignant (DPAS), sans avoir suivi la formation classique.

Cet ouvrage, consacré à ce module obligatoire, développe les 5 grands thèmes de cette formation : la santé publique ; l'aide-soignant dans le système de santé ; le rôle de l'aide-soignant : le patient au centre des préoccupations de l'équipe soignante ; la sécurité et la qualité des soins aux personnes ; l'hygiène et la prévention des infections nosocomiales.

Collectif d'auteurs

Masson, 2005 - 114 p. (Cote : IFR155)

Réf. 3218

La validation des acquis de l'expérience

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une des dispositions de la loi dite de modernisation sociale votée en janvier 2002. Elle permet d'obtenir un diplôme, une partie d'un diplôme, ou le droit de suivre une formation sans remplir les conditions normales requises. Admettre que le travail ou la vie associative sont sources de savoirs et de compétences au même titre qu'une formation constitue une révolution dans un pays où l'attachement aux diplômes est très fort.

Cet ouvrage peut-être un outil supplémentaire au service de la gestion des ressources humaines au seul bénéfice des employeurs ou un nouveau droit pour les salariés, favorisant la promotion professionnelle et un accès plus facile à la formation tout au long de la vie.

Collectif d'auteurs

Syllepse, collection Comprendre et agir - 2005 - 142 p. (Cote : IFR154)

Réf. 3199

La validation des acquis de l'expérience : rapport de mission sur l'application de la VAE (loi 2002-73 du 17 janvier 2002)

L'objectif de la mission était d'embrasser la totalité de la problématique couverte par de très nombreux acteurs concernés par l'application de la loi du 17 janvier 2002 et de tenter une évaluation globale du dispositif, en particulier sous l'angle du principal ministère valideur, l'Education nationale, mais pas exclusivement.

L'auteur fait un état des lieux détaillé de la VAE dans l'enseignement scolaire, dans l'enseignement supérieur public, dans le domaine industriel et tertiaire, dans les domaines de la santé et du sanitaire et social. Il fait également le point sur la certification en France et en Europe.

Il fait ensuite 14 propositions pour un plan d'action national pour la VAE.

BENHAMOU Albert-Claude

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2005 - 143 p. (Cote : IFR149)

Réf. 3198

A l'écoute des expériences : la VAE pour tous

Ce hors série de la revue *Savoirs et formation* rend compte de 2 rencontres organisées par et pour le réseau AEFTI (association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés et de leurs familles) sur la thématique de la VAE, à Chambéry et à Paris. Elles ont permis à l'AEFTI d'étudier d'abord le cadre juridique de la VAE puis d'analyser les pratiques des structures locales et les outils permettant de répertorier les compétences ou d'analyser les postes de travail. Elles ont soulevé également la question des moyens nécessaires à mettre en oeuvre pour développer ces pratiques et professionnaliser les accompagnateurs. Un ensemble de cas et de témoignages illustrent d'ailleurs les situations parfois urgentes des travailleurs immigrés auxquelles ont à faire face les formateurs du réseau.

Collectif d'auteurs

AEFTI, collection Savoirs et formation, hors série - 2005 - 152 p. (Cote : IFR148)

Réf. 3197

La validation des acquis de l'expérience VAE : mode d'emploi

Coordonné par Françoise Leplâtre ; Carole Alexandre ; Michel Aribaud ; Laurence Beauvisage (et al...)

Deux parties composent ce guide. Le dispositif est détaillé dans ses principes généraux et ses implications concrètes : quelles sont les certifications concernées, avec un chapitre sur les diplômes de l'enseignement supérieur, quel est le rôle du Répertoire national des certifications professionnelles ; quelles procédures de recevabilité et quel accompagnement est prévu selon chaque ministère, comment se passe la validation avec le rôle et missions des jurys, comment finance-t-on la démarche, selon sa situation professionnelle et son statut. Le dispositif d'information-conseil est également décrit selon le niveau d'information que chaque structure doit donner au candidat ainsi qu'aux professionnels de la VAE.

Une deuxième partie comprend les textes juridiques, formulaires et notices de divers ministères, le bilan statistique 2004 du réseau d'information-conseil et de l'Afpa. Une liste de sites internet utiles, ainsi que le répertoire des Cellules régionales Inter-services (CRIS) complète ce document.

Centre Inffo, 2005 - 121 p. (Cote : IFR147)

Réf. 3156

Valider ses acquis

L'auteur propose dans un premier temps des pistes pour identifier le bon diplôme et souligne le rôle des points relais conseil. Il fait ensuite un tour d'horizon des différents organismes valideurs. Sont détaillés : la constitution du dossier, l'entretien de validation, le financement.

ZELLER Olivier

L'Express Editions, 2004 - 340 p. (Cote : IFR143)

Réf. 3155

VAE : accompagnement des candidats et travail du jury

Actes du colloque des 1er et 2 décembre 2004 à Poitiers

Coordination assurée par Sonia SPERONI

A l'initiative de l'Etat et de la Région Poitou-Charentes, le GIP Qualité de la formation a organisé, en partenariat avec l'Institut MCVA (Management des compétences et validation des acquis), une rencontre destinée aux praticiens de la validation sur le thème de l'accompagnement des candidats et le travail du jury. Ce document reproduit les actes de ce colloque.

Collectif d'auteurs

Carif Poitou-Charentes, collection Repères, 57 - 2005 - 69 p. (Cote : IFR142)

Réf. 3154

VAE et travail social : de l'expérience au diplôme. Le dispositif général, les règles propres à chaque diplôme

Supplément à ASH

A côté de la formation initiale, l'apprentissage et la formation professionnelle continue, la VAE représente une quatrième voie d'accès aux diplômes, titres, certificats de qualification professionnelle délivrés en France. Après un rappel complet sur le dispositif législatif d'accès à la VAE (conditions, diplômes, titres, certificats accessibles, la prise en compte de l'expérience, la procédure, le jury...), l'auteur détaille les démarches pour chaque diplôme du travail social : le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, le diplôme d'Etat d'assistant de service social, le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, le diplôme d'Etat de médiateur familial.

LAGA Lydia

Actualités sociales hebdomadaires, 2005 - 106 p. (Cote : IFR141)

Réf. 3153

VAE : construire une professionnalisation durable. Rapport d'étape

Le Haut Comité éducation-économie-emploi fait le point sur la mise en oeuvre de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il présente les problèmes soulevés et donne des éléments de propositions : l'égalité d'accès, les pratiques d'accompagnement, la construction du dossier d'expérience et la professionnalisation des jurys. Il fait également le bilan du flux des candidats, des actions de professionnalisation des acteurs, des objectifs qualitatifs et quantitatifs des ministères de l'Education nationale, de l'Agriculture, des Sports, des Affaires sociales et de l'Emploi ainsi que du service public.

Haut Comité Education-Economie-Emploi

La Documentation française, 2004 - 127 p. (Cote : IFR140)

Réf. 3152

La VAE, valoriser son expérience par un diplôme : les atouts de la VAE pour votre parcours professionnel, le diplôme adapté à votre projet, les démarches, le financement

Après un bref rappel du contexte historique et une analyse de la loi, les deux auteurs aident le candidat dans sa démarche de VAE à se poser les bonnes questions en listant notamment les douze étapes essentielles et en donnant des conseils pour faire reconnaître sa nouvelle certification. Sont décrits précisément les procédures et les certifications accessibles par ce dispositif dans l'ensemble des ministères de tutelle et des conseils aux décideurs pour mener la démarche en entreprise.

GAZAVE Martine, HENNETIER Nicole

Vuibert, collection Guid'utile - 2003 - 169 p. (Cote : IFR139)

Réf. 3151

Validation des acquis de l'expérience : objectif partagé, pratiques diversifiées

Ce rapport, élaboré à la demande du Haut Comité Education Economie Emploi, a pour objectif d'introduire la mise en oeuvre de la loi de 2002 sur la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il traite dans un premier temps de l'interprétation de la loi et des questions soulevées par certains de ses usages. Face aux coûts croissants de cette procédure, face aux deux figures possibles du marché ou du service public de la validation, il convient de définir les modalités de prise en charge pour que ce droit individuel trouve les moyens de son expression. Il faut également, souligne le rapport, prendre des mesures pour assurer le succès de la VAE.

En conclusion, les auteurs récapitulent les questions concrètes soulevées par les différentes phases du dispositif. Ils évoquent ainsi l'information générale et la communication sur le dispositif, le conseil et l'orientation, l'instruction administrative des dossiers, le fonctionnement des jurys, la prise en charge du candidat...

LABRUYERE Chantal, ROSE José

CEREQ, collection Notes Emploi Formation, 15 - 2004 - 37 p. (Cote : IRF138)

Réf. 3150

L'accompagnement en validation des acquis de l'expérience

Préface de Danièle Forestier

L'auteur propose une réflexion sur l'accompagnement pratiqué dans le cadre de la VAE (Validation des acquis de l'expérience), à travers une étude réalisée au centre Afpa de Rousies (59) dans le cadre du DESS d'ingénierie de la formation du CUEEP Université de Lille I.

Une première partie présente les principes, les procédures et acteurs de la VAE. La seconde a trait à l'accompagnement, aux différents stades de la procédure. L'auteur montre comment il est effectué, comment il est vécu et quels sont les paramètres qui pourront influencer sur les pratiques. La dernière partie expose les avantages et les inconvénients que peut représenter la VAE pour l'entreprise. Cette dernière a-t-elle un rôle à jouer dans l'accompagnement ? La place qu'on lui accorde dans le processus est-elle suffisante ?

DUBOIS-PETIT Claudie

CUEEP, collection Les Cahiers d'études du CUEEP, 55 - 2004 - 145 p. (Cote : IFR137)

Réf. 3149

La validation d'acquis professionnels : des obstacles à franchir, des propositions à construire
Coordonné par Dominique Delache et Marie-Christine Presse

L'étude porte sur les obstacles rencontrés par les candidats à la validation des acquis une fois engagés dans le processus.

La première partie présente le contexte de cette étude, la problématique, le choix des personnes interviewées et la méthodologie de recueil des données. Dans une deuxième partie sont étudiés successivement, à travers des exemples précis, les différents modes de reconnaissance et de validation d'acquis préalables à la VAE. Puis, une attention particulière est portée sur la fonction d'accompagnateur des candidats dans ces processus, afin de mettre en évidence les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice de cette fonction. En dernière partie, l'intérêt porte sur les obstacles rencontrés par les candidats et énoncés par ceux-ci.

Collectif d'auteurs

CUEEP, collection Les Cahiers d'études du CUEEP, 53 - 2003 - 134 p. (Cote : IFR136)

Réf. 3123

L'expérience

In Savoirs, n° 1, 2003

La notion d'expérience est dans ce document explorée dans le champ de la formation professionnelle. Cette approche se fait en lien étroit avec le développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et avec l'évolution de sa place et de ses usages dans le monde socioprofessionnel. Valorisation et formalisation semblent devenir les termes les plus actuels de l'expérience.

Collectif d'auteurs

L'Harmattan, 2004 - 123 p. (Cote : IFR134)

Réf. 3122

VAE les clés d'un dossier gagnant : transformez votre expérience en diplôme !

Deuxième tirage 2005

Ce guide pratique a pour but d'aider toute personne à analyser son expérience puis à présenter son dossier avec un maximum de chances de succès pour la validation de son expérience.

Il traite principalement de la validation des acquis dans le système d'enseignement supérieur, et surtout dans le système universitaire.

BERTHET DU PRAT-MIRAIL Thierry

Editions d'Organisation, 2004 - 160 p. (Cote : IFR133)

Réf. 3121

La validation des acquis de l'expérience

Après une explication sur les fondements législatifs de la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'auteur présente le public concerné par ce dispositif, les certifications accessibles, la procédure pour faire valider ses acquis.

KADRI Saima

MB FORMATION, collection Droit, mode d'emploi - 2004 - 87 p. (Cote : IFR132)

Réf. 3120

Validation des acquis de l'expérience : pourquoi ? Comment ?

La première partie de cet ouvrage expose le cadre et le contexte de la loi de modernisation sociale

du 17 janvier 2002 (de la VAP à la VAE) ainsi que la démarche suivie par le demandeur. Cette présentation interroge à la fois l'institution (l'Education nationale) sur les moyens qu'elle doit déployer pour permettre à un individu de réaliser son projet et le demandeur sur les étapes (information, accompagnement, constitution de dossier...) qu'il est amené à franchir pour réussir sa validation.

La deuxième partie analyse les pratiques des acteurs et des partenaires au cours des différentes étapes du parcours de validation. La conclusion s'attache à faire émerger les interrogations, les diverses tensions qui concernent tant l'entreprise et le système éducatif que la personne dans son être même et sa reconnaissance au travail.

FAURE Maryse, CLEMENT Monique, LAGALICE Christian

Hachette Education, collection Ressources formation - 2004 - 142 p. (Cote : IFR131)

Réf. 3117

Valorisation et validation de l'expérience professionnelle

Comment faire en sorte que l'expérience apporte une contribution positive au développement des organisations et des personnes, et soit reconnue comme tel ? Les auteurs apportent des réponses et des bases d'analyse. Ils analysent la gestion de l'expérience professionnelle dans les organisations. Ils traitent de l'implication des personnes dans l'analyse et le développement de l'expérience.

AUBRET Jacques, GILBERT Patrick

Dunod, collection Les topos - 2003 - 124 p. (Cote : IFR130)

Réf. 3080

De l'analyse du travail à la validation des acquis

Coordonné par Yves Clot et Bernard Prot

Ce dossier est consacré à l'activité des protagonistes de la validation des acquis : candidats, accompagnateurs et membres de jury. Il s'appuie sur l'étude du développement des connaissances dans l'action, leur formalisation et leur rapport avec les connaissances inscrites dans des référentiels de diplômes. Les auteurs explorent quelques conditions qui favorisent le développement réciproque des diplômes et de l'expérience.

Collectif d'auteurs

INETOP

CNAM, collection L'orientation scolaire et professionnelle, 2 - 2003 - pp. 183-325 p. (Cote : IFR124)

Réf. 2957

La validation des acquis de l'expérience : un nouvel enjeu pour le développement des compétences ?

Après une présentation des nouvelles dispositions de la validation des acquis de l'expérience (VAE), cette étude s'appuie sur l'expérience de la VAP pour analyser les pratiques et les comportements des acteurs. Un chapitre rend compte de la journée d'information organisée par le Garf, le 30 mai 2002, avec des représentants du ministère de l'Education nationale et de la DGEFP, ainsi que des participants de diverses entreprises venus apporter les témoignages de leurs expériences de validation des acquis.

Est également abordée la problématique de la certification des compétences hors d'une approche par les référentiels de diplômes.

MORIER Francis

GARF, collection Etudes du Garf - 2002 - 52 p. (Cote : IFR117)

Réf. 2909

Validation des acquis de l'expérience et universités : quel avenir ?

Les pratiques de validation des acquis professionnels (VAP) dans le cadre de la loi de 1992 ont fait une entrée timide dans les universités françaises. La réforme de la formation professionnelle consacre son premier volet à la validation des acquis de l'expérience (VAE) qui s'institue dans le droit du travail.

Les universités, qui jusqu'à présent certifient essentiellement les acquis produits en leur sein et sous leur contrôle, sont provoquées jusque dans leurs fondements par cette nouvelle proposition. Quel avenir vont-elles réserver à cette nouvelle forme de certification ? Avec quelles conséquences ?

L'auteur, après avoir clarifié "de quoi on parle", propose une approche originale de la validation des acquis de l'expérience.

CHERQUI-HOUOT Isabelle

L'Harmattan, collection Education et formation - 2001 - 176 p. (Cote : IFR108)

Dans la presse professionnelle : quelques repérages

Réf. r1889

Le conseil en VAE, une opportunité de renouvellement du conseil professionnel ?
ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 198, septembre-octobre 2005 (pp. 101-110)

Depuis deux ans, les conseillers en VAE, ont accumulé une riche... expérience sur les demandeurs de VAE, leurs cursus, les enjeux et les gains sociaux anticipés aux moments clefs de leurs itinéraires. Ce savoir devrait interpeller la pratique de l'orientation et du conseil - dans une perspective d'"orientation professionnelle tout au long de la vie". (d'après le résumé de la revue)
Centre INFFO

Réf. n2728

La validation des acquis de l'expérience dans le champ des diplômes du secteur sanitaire
CPC INFO, n° 43, février 2007 (pp. 19-21)

Cet article revient sur l'impact de la vae dans les professions sanitaires et plus particulièrement médicales. Il évoque les enjeux économique, technique et social de l'application de la VAE dans ce secteur.

CARIF Poitou-Charentes

Réf. n2727

Les enjeux de la validation des acquis de l'expérience dans l'accès aux diplômes du secteur sanitaire et social
CPC INFO, n° 43, février 2007 (pp. 15-18)

Cet article fait le point sur la validation d'acquis dans le secteur sanitaire et social et notamment de l'impact de la VAE pour les individus, les entreprises, les financeurs et les partenaires sociaux.

CARIF Poitou-Charentes

Réf. n2719

VAE et détenus : maison centrale de Saint Martin de Ré
CARIF INFO, n° 222, janvier 2007 (pp. 8-9)

Accompagnés par la Direction Régionale des Services Pénitentiaires, la Maison Centrale de St Martin de Ré (17) encourage les détenus à se valoriser par la formation et la VAE.

CARIF Poitou-Charentes

Réf. n2695

L'aide de l'Etat au parcours individuel du candidat à la VAE
CARIF INFO, n° 220, Novembre 2006 (np.)

Pour éviter une déperdition importante des candidats à la VAE après leur première information, l'Etat met en place un dispositif d'assistance aux candidats à la VAE les plus en difficulté.

CARIF Poitou-Charentes

Réf. n2579

Le diplôme de l'expérience
ALTERNATIVES ECONOMIQUES, n° 248, juin 2006 (pp. 36-38)

Quatre ans après sa création, la validation des acquis de l'expérience séduit nombre croissant de travailleurs, mais tarde à devenir un outil d'action collective pour les entreprises et l'Etat.
"d'après le résumé de la revue".

CARIF Bretagne GREF

Réf. n2549

La reconnaissance officielle des acquis de l'expérience professionnelle : vers une convergence des politiques sociales en Europe

FORMATION PROFESSIONNELLE CEDEFOP, n° 37, janvier 2006 (pp. 37-56)

Cet article vise à contribuer au débat sur la validation de l'apprentissage non formel et à la présentation de modèles susceptibles d'être reproduits. Les auteurs analysent les différents paramètres communs à ces processus, avant de décrire une expérience menée en Navarre, préalablement à l'application de ces politiques dans toute l'Espagne.

"d'après le résumé de la revue"

CARIF Poitou-Charentes

Réf. n2490

Un exemple d'accès à la certification pour les adultes, la mise en oeuvre du certificat de formation générale au sein du groupe Danone

CPC INFO, n° 41, janvier 2006 (pp. 69-70)

Le groupe Danone a expérimenté, en 1999, une formation, sur site, en direction des personnels souhaitant intégrer un processus de qualification. Cette formation diplômante préparait les salariés au certificat de formation générale (CFG). Fort du succès de cette initiative, le groupe a généralisé l'opération sur 40 sites en France. La préparation au CFG s'intègre désormais dans le programme "EVOLUANCE", un ensemble plus large d'accès aux diplômes via la VAE et la formation continue. Le programme implique, en collaboration avec les Greta et les Dava, d'accompagner plus de 700 salariés dans des parcours diplômants, du CFG au BTS, voire à la licence professionnelle.

CARIF Poitou-Charentes

Réf. j3979

Afpa : deux tiers des formations ont bénéficié à des chômeurs en 2006

LES ECHOS, n° 20016, Mardi 2 octobre 2007 (p. 4)

Les formations de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes ont profité à 65 % à des demandeurs d'emploi en 2006, selon le rapport d'activité de cet organisme publié le 1er octobre. L'Afpa a formé en 2006 quelque 159 000 personnes. Il s'agissait en majorité d'hommes. L'association a particulièrement mis l'accent sur les "actions de courte durée compatibles avec l'obtention d'un premier niveau de qualification attendu par les employeurs et susceptible de déboucher sur un contrat de professionnalisation. Près de 40 000 titres professionnels ont été délivrés à l'issue d'une formation, dont plus de 5 000 au titre de la VAE.

Prisme Limousin

Consultation du document : [Afpa](#) ou [Rapport](#)

Réf. j3512

L'Anfa dote son site d'un assistant interactif à la VAE

LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, Vendredi 30 mars 2007 (non paginé)

La VAE dans la branche des services automobiles a été conçue en quatre phases. Une phase information-conseil prise en charge par les délégations régionales de l'ANFA. La phase, facultative, d'accompagnement dans le montage du dossier est assurée par six intervenants au niveau national dont le nombre évoluera en fonction du flux de demandes. La phase de validation ou passage devant un jury organisé par filière. Il est composé d'un représentant des organisations professionnelles. La dernière comportera soit une phase de formation ou une expérience complémentaire. L'assistant interactif VAE permet de sélectionner un CQP accessible correspondant à une qualification.

Prisme Limousin

Réf. j3511

Les premiers CQP des services de l'automobile validés par VAE attendus pour la fin 2007

LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, Vendredi 30 mars 2007 (non paginé)

La branche des services de l'automobile a lancé le chantier de la VAE, adossée sur ses certificats de qualification professionnelle (CQP) de branche. L'objectif est d'avoir, pour chaque qualification, un CQP accessible en contrat de professionnalisation et par VAE. Chaque CQP est modularisé à partir des fiches constitutives des qualifications.

Prisme Limousin

Réf. j3492

Salaires et VAE dans la vente à distance
BREF SOCIAL, n° 14834, Mardi 20 mars 2007 (p. 4)

Deux accords conclus le 15 décembre 2006 et 5 janvier 2007 portent respectivement sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) et sur les salaires minimaux dans la vente à distance. Le premier accord porte sur la création de CQP (certificats de qualification professionnelle). Afin de développer la VAE, les signataires décident qu'elle est prioritaire pour l'accès au fonds de professionnalisation ou si elle est inscrite au plan de formation des entreprises, aux dotations complémentaires de l'Opcva. Le second accord fixe les salaires minimaux conclu par la délégation patronale et les fédérations de syndicats. Il fixe une grille de rémunérations mensuelles minimales à l'embauche et le barème des salaires minimaux garantis servant de base au calcul de la prime d'ancienneté.

Prisme Limousin

Réf. j3324

La VAE, gage de compétitivité pour les entreprises
INFFO FLASH, n° 699, du 1er au 15 avril 2007 (pp. 17-20)

La validation des acquis de l'expérience (VAE) s'est surtout développée dans le cadre de démarches individuelles. Les pouvoirs publics se mobilisent fortement pour qu'elle soit considérée comme élément essentiel de la sécurisation des parcours professionnels. Mais ils souhaitent que les entreprises investissent davantage dans la VAE. Levier important d'accès à la qualification, les entreprises doivent être informées et sensibilisées à ses atouts pour la gestion des ressources humaines, le développement des compétences et leur compétitivité. Déjà des pratiques montrent tout l'intérêt d'une démarche collective conjointe employeurs-salariés. Illustrations dans ce dossier.

Prisme Limousin

Réf. j3322

La VAE au coeur des politiques d'emploi
INFFO FLASH, n° 699, du 1er au 15 avril 2007 (p. 3)

le 27 mars 2007, le délégué interministériel à la VAE, Jean Gaeremunck, a présenté les axes prioritaires du déploiement de la VAE "au coeur des politiques d'emploi". Il s'adressait aux 300 participants du colloque initié par la Délégation interministérielle au développement de la VAE. Le délégué interministériel a énoncé les cinq axes prioritaires du service public de l'emploi (SPE) pour le déploiement de la VAE dans le champ de l'emploi : développer un argumentaire, une dynamique interservices, un service d'appui renforcé, les réponses aux demandes collectives, le développement de la VAE en régions.

Prisme Limousin

Réf. j3297

Les premiers CQP des services de l'automobile validés par VAE attendus pour la fin 2007
LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, n° 632, 30 mars 2007

Le secteur de l'automobile n'est pas sinistré, mais il peine à recruter et à harmoniser le niveau de qualification : 40% des plus de 50 ans ne sont pas qualifiés, contre 23% des moins de 30 ans. Pour ce faire, l'ANFA (Association nationale pour la formation automobile) a lancé le chantier de la VAE, adossée sur ses certificats de qualification professionnelle (CQP) de branche. L'objectif est d'avoir, pour chaque qualification, un CQP accessible en contrat de professionnalisation et par VAE. Chaque CQP étant modularisé à partir des fiches constitutives des qualifications.

Prisme Limousin

Réf. j3232

Ecce adopte la Vae
LIAISONS SOCIALES MAGAZINE, n° 75, octobre 2006 (p. 64)

Pour aider ses salariés touchés par un plan social et accompagner ceux qui restent, l'entreprise de prêt-à-porter Ecce mise sur la validation des acquis de l'expérience. (D'après le résumé de la revue) *Prisme Limousin*

Réf. j3183

Formation professionnelle : organiser le départ en formation des salariés
Le point sur la Validation des acquis de l'expérience (VAE)
LIAISONS SOCIALES NUMERO SPECIAL, n° 14758, 30 novembre 2006 (pp. 9-114)

La formation professionnelle tout au long de la vie est un objectif majeur qui s'est traduit par la signature de l'accord national interprofessionnel le 5 décembre 2003, repris par la loi du 4 mai 2004. Cette réforme bouleverse le panorama de la formation des salariés. Désormais trois modalités de départ en formation coexistent et la loi du 4 mai 2004 redéfinit et élargit considérablement les possibilités de formation hors temps de travail dans le cadre du plan et du DIF. Elle laisse également une place très importante à la négociation collective mais aussi individuelle pour la mise en oeuvre des nouveaux dispositifs. Ce numéro juridique a pour objet d'aider aussi bien les employeurs que les salariés à mettre en place un parcours de formation depuis son élaboration jusqu'au retour du salarié dans l'entreprise. Le Point spécial est consacré à la validation des acquis de l'expérience qui permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valider son expérience afin d'acquérir des diplômes et des titres à finalité professionnelle
Prisme Limousin

Réf. j3093

VAE : validation des acquis de l'expérience
SCIENCES HUMAINES, n° 175, octobre 2006 (pp. 8-11)

La démarche de VAE s'inscrit dans une conception de la formation professionnelle et de la promotion sociale centrée sur une volonté de chaque individu de se promouvoir en utilisant le marché de la formation continue. Quelle est la place de la VAE dans l'histoire de la formation continue ? Comment ça marche ? Est-ce un parcours du combattant ? Les institutions de la VAE forment-elles un maquis ? Va-t-on vers la fin du tout scolaire ? Telles sont les questions auxquelles tente de répondre cet article. Il est complété par un entretien avec Jean-Marie Barbier, professeur au CNAM.
Prisme Limousin

Réf. j2852

Larcher veut lever les freins au développement de la validation de l'expérience
LES ECHOS, n° 19696, Mardi 27 juin 2006 (p. 4)

Créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est un dispositif qui plaît. La VAE répond à des évolutions majeures de la société française, comme le vieillissement et le renouvellement rapide des techniques. Ce dispositif offre une deuxième chance aux 30% de personnes sans diplômes ni qualifications et permet à ses bénéficiaires de progresser vers un niveau de qualification plus élevé. Il vise ainsi 60000 certifications d'ici la fin de l'année. M. Larcher souhaite premièrement faire connaître le dispositif au grand public, mieux informer les éventuels candidats et rassurer les chefs d'entreprise et les DRH. Cela passera par une campagne d'information nationale et le lancement d'un site Internet. Enfin, il encourage les demandeurs d'emploi à tenter l'aventure.
Prisme Limousin

Réf. j2848

Validation des acquis : 120.000 bénéficiaires désormais escomptés en 2007
LES ECHOS, n° 19698, Jeudi 29 juin 2006 (p. 4)

L'objectif du plan de développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) est de parvenir au chiffre de 120.000 bénéficiaires en 2007 : il dévoile une campagne de communication et

une simplification des démarches administratives des candidats.
Prisme Limousin

Réf. i10190

VAE des salariés : l'implication des partenaires sociaux

ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 16-20)

Parmi tous les acteurs qui ont un rôle à jouer dans la mise en oeuvre de la formation tout au long de la vie pour tous les salariés, celui des élus des instances représentatives du personnel est capital. Une expérience sur le site amiénois d'Auchan Logistique l'a démontré. Pour la mener à bien, l'Union régionale interprofessionnelle CFDT de Picardie s'est rapprochée de la DRTEFP, du Conseil régional et de l'AFT-Iftim (Association pour le développement de la formation transport). Par ailleurs, la fédération CFDT Santé-Sociaux vient d'éditer un CD-Rom sur la VAE. C'est un outil d'accompagnement des personnes dans leur démarche, qui leur présente le dispositif, les aide à préparer leur parcours ainsi qu'à repérer leur Opcv de rattachement (pour connaître les financements existants). Il leur propose aussi des listes de contacts utiles : Points relais conseils VAE, etc. La fédération CFDT Santé-Sociaux travaille déjà à l'actualisation du CD-Rom, et a pointé les pistes de travail : les jurys (elle envisage de proposer des actions de formation via les Opcv du secteur) et les entreprises ou établissements, lieux identifiés comme essentiels dans le processus de développement de la VAE. [D'après le résumé de la revue].

CARIF Bretagne GREF

Réf. i10189

La VAE appliquée aux représentants du personnel

ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 21-24)

L'activité d'élu de CE, de délégué du personnel ou de délégué syndical écarte la personne de son premier métier sur la durée de son mandat et lui fait perdre de ses compétences métier. Parallèlement, il développe des connaissances nouvelles, acquiert des outils et des savoirs qui le positionnent sur d'autres fonctions, mais pour lesquels il n'est pas professionnellement reconnu. Du reste, en tant qu'activité bénévole, la fonction d'élu de CE nécessite une reconnaissance. La VAE peut apporter une réponse directe. Le Credes (association qui regroupe 420 comités d'entreprise représentant plus de 50 000 salariés dans la région Poitou-Charentes) a sollicité un groupe de neuf élus qui ont suivi une démarche de VAE. Elle a été organisée en deux phases, une première d'expérimentation et une seconde de validation pour un public régional ou national. Résultat : pas de "métier d'élu" identifié, mais bien "des métiers" (non moins d'une trentaine identifiés). Les élus concernés par l'expérimentation sont devenus de fervents défenseurs de la VAE. Ils se sont réinterrogés, et réappropriés la question des enjeux de la formation professionnelle. Et la VAE s'est avérée être un outil de développement du dialogue social. [D'après le résumé de la revue].

CARIF Bretagne GREF

Réf. i10188

La VAE, au coeur des politiques d'emploi

ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 25-32)

Comment l'action coordonnée du service public et des partenaires socio-économiques peut-elle conditionner le succès des démarches de VAE, dans le cadre d'une véritable "responsabilité collective" ? Des exemples d'initiatives concrètes permettent d'identifier les conditions du succès. Premières caractéristiques : l'initiative réussie émane toujours d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs volontariste, avec une forte synergie entre les intervenants. Elle suscite un "maillage culturel" entre des acteurs appartenant à des univers qui, parfois, s'ignoraient jusque-là. Les candidats doivent identifier un référent unique. Une fonction d'"appui renforcé" apparaît très utile. Les relais syndicaux sont des vecteurs essentiels de diffusion de cette culture collective. L'exemple de l'initiative de l'association inter comités d'entreprise de la CFDT et de la Direction régionale du Travail de Bretagne, sous le pilotage technique de la Cellule régionale inter services (CRIS), le montre particulièrement ; elle a permis la réalisation d'un "kit" VAE à usage des comités d'entreprises. Les actions en entreprise doivent apporter une offre de service "sur mesure", avec des circuits adaptés et un calendrier précis, associer étroitement l'encadrement de proximité, dans une logique de "co-investissement". Mobiliser les acteurs sur ces thématiques ne relève pas de

l'injonction, mais plutôt d'intérêts réciproques qu'il faut savoir mettre en avant. [D'après le résumé de la revue.]

CARIF Bretagne GREF

Réf. i10187

Vade-mecum de la VAE : un guide en ligne à l'usage des chefs d'entreprise
ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 33-34)

Les employeurs apparaissent globalement favorables au développement de la VAE, mais reculent souvent devant l'image de complexité qui lui est attachée. C'est pourquoi, la Direction générale des entreprises du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (Minéfi) a souhaité réaliser des documents d'information didactiques. Parmi les pratiques, le choix a été fait d'isoler la "VAE collective", c'est-à-dire la démarche lancée à l'initiative du chef d'entreprise, et poursuivie individuellement par chaque salarié dans un contexte d'"intérêt réciproque". Sur cette base, ont été élaborés deux documents aujourd'hui disponibles en ligne : un "4 pages" de promotion (argumentaire et informations générales), et un "Vade-mecum" à destination des employeurs. Les principales rubriques du Vade-mecum concernent : le principe de la VAE, les "bonnes pratiques" de mise en oeuvre, la gestion des demandes individuelles, "huit bonnes raisons" de s'appuyer sur la VAE, un protocole pour se lancer (avec les coûts), des conseils pour "rester maître de son projet au fil du temps". Sans oublier deux sujets "délicats" : le lien avec la rémunération et la gestion des validations partielles. (Résumé de l'éditeur)

CARIF Bretagne GREF

Réf. i10186

Bretagne : Diplômer mon expérience dans l'agro
ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (p. 35)

Le DVD-Rom "Diplômer mon expérience dans l'agro" a été réalisé dans le cadre d'un large partenariat, sous le pilotage de l'auteur, et avec le consultant Alain Dejour. Quatre entreprises de l'agroalimentaire (secteur professionnel majeur en Cornouaille bretonne) ont permis la réalisation du film. Il doit contribuer à vulgariser la VAE, à mieux informer sur le choix de la bonne certification et des procédures. Conçu pour mieux positionner le candidat sur les gestes professionnels qu'il effectue, il propose, sous forme de quizz sur les compétences, une grille d'analyse des pratiques, et cerne la VAE la plus accessible. Conscients du risque de voir exclues de la VAE les catégories des employés et ouvriers, les auteurs se sont centrés sur des certifications de niveau IV et inférieur : opérateur de production, conducteur de ligne, pilote de système automatisé. La diffusion du DVD est dirigée vers les entreprises, leurs salariés, les intérimaires et les demandeurs d'emploi. Le DVD a également pour ambition de valoriser les métiers pour les acteurs de la relation emploi-formation. [D'après le résumé de la revue.]

CARIF Bretagne GREF

Réf. i10185

Centre : promouvoir la VAE auprès des entreprises
ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 36-37)

Quelles sont les conditions d'une démarche VAE efficace et porteuse de changements en entreprise ? Les demandes de validation ont d'abord afflué dans le cadre de démarches individuelles, et toutes n'ont pas été couronnées de succès. Il a alors été reproché à la VAE son manque de lisibilité, ses procédures jugées complexes et laborieuses, peu favorables à l'exercice de ce droit. Aujourd'hui, il apparaît qu'elle ne pourra se développer sans son appropriation par les entreprises et toutes les institutions se préoccupant de la construction de parcours. Deux types d'actions collectives cohabitent aujourd'hui : lancées par les entreprises elles-mêmes, ou bien par les pouvoirs publics ou d'autres acteurs socio-économiques. Pour réunir les conditions de réussite, le développement d'une ingénierie spécifique peut s'avérer nécessaire, de même qu'une stratégie de promotion auprès des salariés, d'une part, et des entreprises, de l'autre. L'impact de témoignages d'employeurs ou de salariés ayant mis en oeuvre des projets de VAE s'avère particulièrement fort. Ressortent notamment la possibilité d'un nouveau dialogue entre salariés, le sentiment de partager véritablement son expérience, ou, côté employeur, de donner une nouvelle impulsion à l'entreprise.

[D'après le résumé de la revue.].
CARIF Bretagne GREF

Réf. i10184

Poitou-Charentes : la VAE au CHU de Poitiers

ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 38-39)

La démarche VAE que le Dava (Dispositif académique de validation des acquis) de Poitou-Charentes et le Greta (Groupement d'établissements) de Vienne ont animé auprès du CHU (Centre hospitalier universitaire) de Poitiers apparaît aujourd'hui comme une réussite. Le Greta a effectué le recueil d'informations et l'analyse de la demande, des postes, des publics concernés et de l'organisation du travail, etc. Une équipe a été constituée, puis la campagne d'information et de formation a pu être conduite, avec un message équilibré entre incitation et prudence. Pour l'échéancier, les acteurs ont eu soin de prendre en compte les dates des jurys. La conception du dispositif d'accompagnement a constitué la deuxième étape. Elle a mobilisé l'encadrement et les interlocuteurs externes. L'opération a affiché un taux de réussite de 92 %. Mais la démarche, au-delà de la certification, a apporté d'autres bénéfices aux agents concernés. Beaucoup en ont retiré une meilleure confiance en eux-mêmes, et la VAE leur a permis de faire le point sur leur parcours. L'encadrement a noté le regain de motivation des agents, comme en témoigne l'augmentation des candidatures par un effet "boule de neige". [D'après le résumé de la revue.].

CARIF Bretagne GREF

Réf. i10183

Nord-Pas-de-Calais : les ministères certificateurs se coordonnent pour Leroy Merlin

ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 40-41)

A la suite d'un accord interne signé en juillet 2005 avec les partenaires sociaux, l'entreprise Leroy Merlin s'est engagée dans une opération de développement de la VAE, visant le siège et deux magasins, à Valenciennes et Douai. Elle a travaillé avec trois représentants des certificateurs-vaideurs publics : le Sudes (Service universitaire de développement économique et social) pour l'Université, le GIP Formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Lille pour le secondaire, et l'Afpa pour l'emploi. L'opération d'ingénierie adaptée a été financée par la DRTEFP. Le plan de travail a donné lieu à une phase "test" en huit étapes dans les magasins. Pour les trois certificateurs, le déploiement a ensuite supposé de répartir leur activité sur les neuf régions techniques du découpage Leroy Merlin France. En juillet 2006, ils ont proposé une carte de diplômes et titres professionnels possibles, et ont identifié neuf correspondants régionaux capables d'être les relais auprès des responsables ressources humaines des magasins, avec par surcroît des correspondants locaux. Tous ont été formés et informés sur le projet Leroy Merlin et à l'"esprit partenarial des certificateurs" en octobre 2006, à la DGEFP. [D'après le résumé de la revue.].

CARIF Bretagne GREF

Réf. i10182

Ile-de-France : adapter les procédures aux demandes des entreprises

ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 42-43)

Respect de la procédure et capacités d'adaptation ne sont pas antinomiques. Des expériences pilotées par l'Afpa le prouvent. L'Association pour la formation professionnelle des adultes a en effet été impliquée dans plusieurs démarches de certification en entreprise qui exigeaient un mode d'intervention particulier. Premier exemple, avec des Esat (Etablissements et services d'aide par le travail) et des CAT (Centres d'aide par le travail) dans le Nord-Pas-de-Calais. La procédure habituelle (recevabilité, accompagnement, certification) a été suivie, mais les moyens ont été renforcés pour tenir compte de la spécificité de la situation et du public. Deuxième exemple, avec Razel entreprise de terrassement qui souhaitait permettre à ses salariés (conducteurs d'engins) d'accéder à la certification. Ceux-ci, en activité sur des chantiers, ne pouvaient s'absenter sans perturber l'organisation de travail. La SAVAE de l'Essonne (département du siège de l'entreprise) a donc assuré le suivi des dossiers et fait l'interface entre les DDTEFP. Seuls les circuits administratifs ont été modifiés. Dans les deux exemples, la VAE a été véritablement "intégrée", elle a constitué un projet commun pour toutes les personnes travaillant de près ou de loin avec les candidats. [D'après

le résumé de la revue.].
CARIF Bretagne GREF

Réf. i10181

Organisation des certificateurs en vue d'une offre de service aux entreprises
ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, n° 203, juillet-août 2006 (pp. 44-45)

Les acteurs tracent les contours du contexte institutionnel dans lequel peut et doit s'inscrire le développement de la VAE. Des lignes d'action clairement établies permettent une coopération constructive des acteurs au plan local. Le niveau central peut tracer les grandes lignes de l'action, en prenant en compte l'évolution de la réglementation, le devoir d'égalité de traitement des citoyens, etc, qui se traduisent ensuite par une organisation régionale. Il importe que les objectifs régionaux soient clairement affichés, dans le cadre des compétences reconnues par les textes. Le préfet de région doit y veiller. Il s'agit d'anticiper des actions de VAE sur des métiers porteurs, dans une logique de complémentarité et de co-pilotage avec les autres institutions, dont l'Assédic, le Conseil régional, les ministères valideurs constitués en réseau, l'ensemble déployant une offre organisée et claire. Le CCREFP (Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle) jouera un rôle central, comme c'est le cas dans le Nord-Pas-de-Calais. Les différents financeurs doivent particulièrement échanger et se coordonner sur des objectifs partagés et des domaines d'actions concertés, avec si nécessaire, une forme de "conférence des financeurs". [D'après le résumé de la revue.].

CARIF Bretagne GREF

Réf. h4570

VAE collective et PME : les conditions de faisabilité
PERSONNEL, n° 475, décembre 2006 (pp. 47-49)

Au sein des PME, l'utilisation de la VAE comme outil de GRH est encore limitée en raison d'un manque d'information sur ce dispositif et d'une difficulté pour les certificateurs de prendre en compte concrètement l'ensemble des facteurs qui régissent la vie d'une PME. Illustration à travers l'expérience concrète d'une PME de l'industrie textile.

CARIF Midi-Pyrénées

Réf. h4084

J'ai transformé mon expérience en diplôme
PERSONNEL, n° 470, juin 2006 (pp. 56-57)

Témoignage d'un parcours réussi de validation des acquis de l'expérience. L'auteur, acteur de ce parcours, revient sur cette démarche aux résultats positifs.

CARIF Midi-Pyrénées

Réf. d746

La VAE, quels candidats, pour quels diplômes ?
CEREO BREF, n° 230, mai 2006 (4 p.)

Créée en 2002, la VAE, validation des acquis de l'expérience, a suscité dès sa mise en place un afflux massif de demandes d'information. Parmi les personnes intéressées par ce dispositif, on peut estimer à la moitié seulement celles qui ont décidé de s'y engager effectivement. Ces candidats comptent une large majorité de femmes et bon nombre sont des demandeurs d'emploi. La plupart d'entre eux vise l'obtention d'un diplôme correspondant aux premiers niveaux de qualification. La VAE semble donc bien là répondre à l'une des vocations que lui avaient assignées ses promoteurs, à savoir soutenir les personnes les plus en difficultés sur le marché du travail... Sous réserve toutefois qu'elle vienne réellement offrir une nouvelle voie d'accès aux diplômes et non se substituer à celles déjà existantes. (Résumé de la revue).

C2R Bourgogne

Réf. b291

L'accompagnement des salariés
INFFO FLASH, n° 696, 16 - 28 février 2007 (pp. 17-20)

Morceaux choisis de la journée d'échanges TTnet - Centre Inffo qui a eu lieu le 22 janvier 2007 sur le thème "le sens et les figures de l'accompagnement" des salariés. Ponctué d'apports théoriques et de témoignages, les participants à cette journée, ont eu à cœur de décrire l'accompagnement comme étant aujourd'hui un enjeu pédagogique et social important. Organiser l'accompagnement en entreprise s'avère également indispensable et le recours à la VAE et au tutorat une solution. Enfin, il s'agit, avec l'accompagnement, de réintroduire du "lien social" pour que l'apprenant retrouve la continuité indispensable à l'apprentissage.

CARIF Basse-Normandie ERREFOM

Réf. b285

L'information et le conseil en VAE : bilan d'étape en période transitoire
INFFO FLASH, n° 692, 16 - 31 décembre 2006 (pp. 13-16)

L'information et le conseil en VAE ont été confiés aux Régions par la loi sur les responsabilités locales. Depuis le 1er janvier, en partenariat avec l'Etat, les Conseils régionaux financent les structures dédiées à ces missions. Les Points relais conseil (PRC) sont très différents les uns des autres et en nombre plus ou moins important selon les territoires. Leur activité reflète les choix politiques de la Région. [Introduction]

CARIF Basse-Normandie ERREFOM

On parle de la VAE dans la presse régionale

Réf. j4036

Valider ses acquis de l'expérience

LE POPULAIRE DU CENTRE, Lundi 8 octobre 2007 (p. 4)

Article paru dans l'écho de la Haute-Vienne le 9 octobre 2007

Afin de faciliter la recherche d'emploi ou de favoriser la carrière professionnelle, avec plus de trois ans d'expérience professionnelle, un titre ou un diplôme peut obtenir par la VAE. Une réunion d'information collective a été organisée par Prisme Limousin le mardi 9 octobre 2007 à la Cité des Métiers de Limoges et du Limousin.

Prisme Limousin

Réf. j3936

L'Afpa Limousin exporte la validation des acquis de l'expérience au Maroc

L'ECHO DE LA HAUTE-VIENNE, n° 19364, Mercredi 26 septembre 2007 (p. 30)

Dans le cadre des accords de main d'oeuvre franco-marocain, une équipe de l'Afpa de Limoges s'est rendue à Rabat en juillet afin de poser les bases de la VAE (validation des acquis de l'expérience) avec une équipe du ministère marocain de la formation professionnelle. Au Maroc, où elle n'existe pas encore, les branches du BTP et industrie subissent sur certains métiers de graves pénuries de main d'oeuvre qualifiée. Ce qui les disqualifie quasiment d'office au bénéfice d'entreprises étrangères sur les appels d'offre. C'est pourquoi le secrétaire d'Etat marocain a sollicité l'Afpa Limousin, pour un montage spécifique VAEP (validation des acquis de l'expérience professionnelle).

Prisme Limousin

Réf. j3854

VAE : réunion d'information au lycée Jean-Favard

LA MONTAGNE CREUSE, Samedi 15 septembre 2007 (p. 4)

Une réunion d'information collective sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a été organisée par les services de l'Etat et de la Région, sous l'égide de Prisme Limousin, mardi 18 septembre. Cette réunion au lycée Jean-Favard à Guéret est la première en Creuse, après celles mises en place en Corrèze et en Haute-Vienne dans le cadre d'un programme régional baptisé "les Mardis de la VAE".

Prisme Limousin

Réf. j3738

La VAE reconnaît l'expérience

L'ECHO DE LA HAUTE-VIENNE, n° 19345, Mardi 4 septembre 2007 (p. 11)

Le CRIDFF (Centre Régional d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles) tient des permanences à Saint-Yrieix La Perche les vendredi matin. Le public peut rencontrer un conseiller et obtenir des informations sur l'orientation, le diplôme, le titre ou la certification la mieux adaptée au projet souhaité. L'organisme certificateur accompagne les candidats à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et délivre les diplômes selon ses procédures.

Prisme Limousin

Réf. j3353

Rectorat de Limoges et EDF : se rencontrent autour de la VAE

L'ECHO DE LA HAUTE-VIENNE, n° 19228, Vendredi 13 avril 2007 (p.4)

Signée en novembre 2006 par Patrick Hetzel, recteur de l'académie de Limoges et par Jean-Robert Jardel, délégué régional d 'EDF Limousin, la convention de partenariat a donné lieu à une première rencontre autour des thèmes de la validation des acquis de l'expérience et du contrat d'apprentissage.

Prisme Limousin

Réf. j3319

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) fait peau neuve à l'Afpa Haute-Vienne
L'ECHO DE LA HAUTE-VIENNE, n° 19221, Mercredi 4 avril 2007 (p. 38)

Une information plus large et plus précise, un accompagnement personnalisé, un seul interlocuteur référent, une seule épreuve : l'Afpa Haute-Vienne rénove son dispositif de VAE des titres du ministère du travail, plébiscité par un public de plus en plus nombreux.

Prisme Limousin

Réf. j3310

Une expérience professionnelle diplômée
LA MONTAGNE BRIVE, Lundi 2 avril 2007 (p. 4)

L'article relate l'expérience d'un particulier ayant emprunté la voie de la validation des acquis de l'expérience pour obtenir un BTS et met en valeur le rôle du conseiller notamment lors de la rédaction des dossiers.

Prisme Limousin

Réf. j3247

Une reconnaissance professionnelle
LA MONTAGNE BRIVE, Jeudi 22 février 2007

Pour répondre aux besoins du bassin d'emploi, le dispositif de validation des acquis a déménagé d'Egletons à Ussel. Il offre un accompagnement pour monter un dossier de VAE.

Prisme Limousin

Réf. j3245

Une maison pour les maux des ados
LA MONTAGNE BRIVE, Mardi 13 février 2007

Le Centre 19000 achève de se remplir. Dans quelques mois, il va accueillir une Maison départementale des adolescents et une antenne de l'AFPA Egletons. L'antenne assurera une formation qualifiante pour deux métiers : assistante de vie familiale (ADVF) et agent de propreté et d'hygiène (APH). A partir de juin, elle proposera également une formation de technicien supérieur commercial, de l'enseignement à distance et un pôle de validation des acquis de l'expérience.

Prisme Limousin

Réf. j3246

La validation de l'expérience professionnelle
L'ECHO DE LA HAUTE-VIENNE, Jeudi 1 mars 2007

La validation de l'expérience professionnelle s'avère intéressante à plusieurs titres. Elle s'inscrit dans un processus d'obtention d'un diplôme relatif aux compétences acquises, ou détermine un niveau permettant d'accéder à une formation supérieure à son niveau d'origine. L'article fait le point.

Prisme Limousin

Réf. j3243

Le défi tertiaire du Lycée Pagnol
LE POPULAIRE DU CENTRE, Mercredi 21 février 2007

Le lycée Marcel Pagnol, qui en plus de ses 550 élèves sous statut scolaire, accueille 160 apprentis et plus de 450 stagiaires GRETA ouvrira ses portes le 31 mars pour une journée d'information sur le pôle tertiaire, le plus important de l'académie de Limoges. En plus des formations diplômantes dans le cadre des contrats de professionnalisation, le centre propose des formations par la VAE.

Prisme Limousin

Réf. j3242

A chacun sa solution de formation
LA MONTAGNE BRIVE, Samedi 10 mars 2007

Le Centre de formation pour la CCI de Brive a ouvert ses portes aux étudiants, salariés et entreprises, vendredi 16 et samedi 17 mars pour présenter l'ensemble de ses activités. Ainsi ont été présentés les différentes formations (initiale, en alternance, continue), le centre d'études de langues, l'appui à la gestion des ressources humaines tel que le diagnostic d'entreprises, le bilan de compétences, la validation des acquis de l'expérience.

Prisme Limousin

Réf. j3016

VAE : l'expérience est reconnue

L'ECHO DE LA HAUTE-VIENNE, n° 19047, Vendredi 8 septembre 2006 (p.13)

Avec trois ans d'expérience minimum, dans une activité salariée, non salariée, bénévole, dans laquelle des compétences professionnelles ont été acquises, la VAE peut être intéressante pour beaucoup de personnes, quelque soit la situation, l'âge, le niveau d'étude.

Prisme Limousin

Une sélection d'articles

→ **Circulaire Assédic n° 2007-11 du 26 juillet 2007** : Précisions sur la prise en charge des actions de validation des acquis de l'expérience

→ **Circulaire DGEFP n° 2007-24 du 4 octobre 2007** relative à l'organisation territoriale des certificateurs pour la validation des acquis de l'expérience

→ **La certification des compétences transversales / Alain KERJEAN**
In Actualité de la formation permanente, n° 205, novembre-décembre 2006

→ **Bilan de compétences et démarche de validation des acquis de l'expérience, quelle synergie ?**
In Actualité de la formation permanente, n° 205, novembre-décembre 2006

→ **VAE : les enjeux de l'information, du conseil et de l'accompagnement / Saïma KADRI**
In FPC Actualités, n° 24, Octobre 2007